



## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

### Renouvellement de la convention collective

Amorce des négociations entre la Ville de Sainte-Adèle et le syndicat CSN

**Sainte-Adèle, le 19 juin 2014** - Les représentants de la Ville de Sainte-Adèle et le syndicat CSN ont suivi conjointement les 7 et 8 mai dernier, une session de formation qui permettra d'amorcer les démarches de négociation, devant conduire au renouvellement de la convention collective.

#### **Démarche concertée**

C'est d'un commun accord qu'avant d'aller s'asseoir à la table des négociations, les deux parties ont choisi de s'offrir une formation proposée par le ministère du Travail. Se déroulant sur deux jours, cette formation permet de comprendre les intérêts de chacune des parties avant d'engager les négociations, dans un climat favorable aux échanges. La résolution de problèmes et l'analyse conjointe des solutions possibles sont notamment au cœur des questions abordées au cours de cette formation qui vise à favoriser une meilleure communication, à établir une relation de confiance et à se doter d'un cadre propice à la concertation.

À l'approche de cette période de négociation, les représentants de la Ville de Sainte-Adèle comme ceux du syndicat CSN, ont fait état de leur volonté de collaborer pour favoriser de bonnes relations de travail. Ces démarches ont comme objectifs le maintien de services de qualité à la population et l'amélioration de ceux-ci et ce, par le biais de la reconnaissance de l'expertise des travailleuses et travailleurs de la Ville, pour le maintien d'un environnement de travail qui s'avèrera satisfaisant pour les deux parties.

#### **C'est parti !**

Le 18 juin, les parties se sont rencontrées afin d'échanger sur les sujets à discuter ainsi que pour fixer le calendrier des rencontres qui se dérouleront dès la fin de la période estivale.

-30-

Source:

Caroline Nielly  
Coordonnatrice aux communications  
Ville de Sainte-Adèle  
450 229-2921, poste 208